



Horaire du mercredi (départ hâtif)
En vigueur dès la première semaine d'école

Maternelle, 1^{ière} et 2^e années	3^e, 4^e et 5^e années
Attention : La surveillance débute à 7h55 dans les deux cours et à la zone de débarquement. Les élèves sont priés d'éviter d'arriver avant cette heure.	
8 h 10 Entrée et début des classes	
10 h à 10 h 15 Récréation	
10 h 15 à 11 h 30 En classe	10 h 15 à 12 h 30 En classe
11 h 30 à 12 h 30 Dîner	12 h 30 à 13 h 30 Dîner
12h35 Préparation pour la sortie	13h35 Préparation pour la sortie
12h45 Départ des autobus	13h45 Départ des autobus

Sachez que pour maximiser le temps d'apprentissages, les élèves demeurent en classe jusqu'à leur heure du dîner qui est repoussée afin de permettre le départ des élèves immédiatement après la récréation du midi tous les mercredis. **Sentez-vous libre de venir chercher votre enfant pour le dîner et pour le reste de la journée si cela vous accommode. Prière d'en informer l'enseignante si c'est le cas.**